

LE BULLETIN

DE LA FRANCHISE & DES RESEAUX COMMERCIAUX

du groupe CHOISIR SA FRANCHISE | JUIN 2012 | N°1

Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

MAISONS FUTAIE FRANCE : Devenir franchisé au sein d'un réseau de services ... dans l'habitat



Devenir franchisé **MAISONS FUTAIE FRANCE**, c'est être formé à accompagner ses futurs clients dans tous leurs projets de construction, de rénovation et d'aménagement de leur habitat.

La formation dispensée assure une connaissance des métiers du bâtiment et du management de projets permettant de satisfaire tous les porteurs de projet de A à Z (de la prise en charge du projet à sa réalisation).

Le réseau de franchise MAISONS FUTAIE FRANCE (et son département de courtage en travaux et services MAISQUI) réussit à se démarquer des offres concurrentes

L'offre de franchise **MAISONS FUTAIE FRANCE** étant l'une des plus larges du marché, la formation du franchisé courtier se doit d'être à la hauteur de la diversité des prestations proposées et des exigences de qualité fixées. C'est ainsi que 3 modules de formation sont proposés au futur franchisé **MAISONS FUTAIE FRANCE** : une formation sur le fonctionnement et les procédures internes du réseau, une formation technique sur l'ensemble des produits proposés, la dernière portant sur la gestion et les techniques de commercialisation.

Le réseau de franchise **MAISONS FUTAIE FRANCE** réussit à se démarquer des offres concurrentes par :

- la globalité de son offre : l'offre de **MAISONS FUTAIE FRANCE** couvre tous les domaines d'activité du bâtiment (chalets et maisons en bois, garages, abris de jardin, kiosques, poolhouses, terrasses, piscines mais aussi ... charpentes, couvertures, isolation, chauffage, climatisation, PAC, panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaire, portes, fenêtres, escaliers, cuisines...).

Construction, rénovation, aménagements intérieur ou extérieur, l'offre de prestations **MAISONS FUTAIE FRANCE** s'étend également au financement et à l'assurance via un réseau de courtiers spécialisés.

- la qualité de ses conseils : grâce à leur connaissance du bâtiment, les franchisés **MAISONS FUTAIE FRANCE** sont en mesure de répondre au mieux à toutes demandes, en proposant à leurs clients des solutions écologiques et durables, des produits fiables et, dans la mesure du possible, des produits éco-citoyens.

- la qualité des partenaires **MAISONS FUTAIE FRANCE** : tous les fabricants, professionnels du bâtiment et artisans locaux, retenus comme partenaires par le réseau, et avec lesquels les clients sont mis en relation, ont été rigoureusement sélectionnés au vu de leurs qualifications, leurs expériences, leur professionnalisme, leur solvabilité, leur respect des réglementations...et leurs prix concurrentiels.

- la qualité de sa gestion : chaque franchisé **MAISONS FUTAIE FRANCE** inscrit son action dans une démarche commerciale, administrative et technique parfaitement rigoureuse,

Il accompagne les clients jusqu'à la réalisation finale de leur projet, en veillant à leur satisfaction ainsi qu'à celle des intervenants des différents corps de métiers mobilisés.

Mais qui sont les franchisés **MAISONS FUTAIE FRANCE** ?

Le franchisé **MAISONS FUTAIE FRANCE** est un partenaire, issu des métiers de la distribution ou du bâtiment, sur lequel le réseau doit pouvoir compter : c'est un patron qui prend ses responsabilités, s'adapte aux situations, sait manager. Bon commercial, il sait déterminer les besoins de ses clients et y répondre sérieusement et honnêtement. Ses principales qualités : dynamisme, réactivité, goût du contact.

Son appartenance au réseau **MAISONS FUTAIE FRANCE** enrichit sa pratique en lui apportant les retours d'expérience du franchiseur et des autres courtiers franchisés ; il bénéficie également de l'intervention de responsables de secteur qui le forment régulièrement aux nouveaux produits et techniques de commercialisation et génèrent une dynamique locale, en instaurant des actions commerciales ciblées.

Les franchisés **MAISONS FUTAIE FRANCE** exercent leur activité sur un marché porteur : entre l'apparition des nouvelles technologies économes en énergie (panneaux solaires, pompes à chaleur...), la pénurie de logement, et les besoins de rénovation, la demande est importante et le réseau, en proposant une offre de services diversifiée et de qualité, a tous les atouts pour en profiter.

Sachez enfin que pour devenir franchisé **MAISONS FUTAIE FRANCE**, il vous en coûtera 7000€, une somme forfaitaire qui correspond aux coûts des formations et des outils mis à la disposition des franchisés ; ou enfin 15000€ si vous souhaitez en plus, bénéficier d'une assistance spécifique pour la création de votre entreprise.

*Morgane BERANGERE - Service Presse CSF
Journaliste spécialisée | www.choisir-sa-franchise.com*